

BREVET PROFESSIONNEL
D'AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

| |
|--------------------------|
| DOSSIER 1 - THÈME |
|--------------------------|

Ce dossier contient 4 folios, page de garde comprise.

Assurez-vous que le dossier qui vous a été remis est bien complet avant de commencer l'épreuve.

| | | | |
|--|------------------------------------|------------------------|----------------------|
| BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ | Code : 25-BP-P-ATPS-U11-ME1 | Session 2025 | THÈME |
| Epreuve écrite E1.A : Prise en charge d'un site | Durée : 3h | Coefficient : 4 | Folio 1 sur 4 |

ÉTUDE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

NOTICE DESCRIPTIVE

LE MUCEM



OBJET

Cette notice a pour objet de décrire l'activité de sécurisation du MuCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de la ville de Marseille).

1. MISE EN SITUATION DU CANDIDAT

Dans le cadre de votre apprentissage, vous êtes chef d'équipe au sein du MuCEM. Vous êtes sous la direction du chargé de sécurité. À ce titre, vous êtes également amené(e) à conseiller différents collaborateurs.

Vos missions quotidiennes consistent à gérer le poste de contrôle et de sécurité, assurer la sécurité du site en réalisant des contrôles préventifs et à superviser les interventions.

| | | | |
|--|-----------------------------|-----------------|---------------|
| BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ | Code : 25-BP-P-ATPS-U11-ME1 | Session 2025 | THÈME |
| Epreuve écrite E1.A : Prise en charge d'un site | Durée : 3h | Coefficient : 4 | Folio 2 sur 4 |

2. DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le MuCEM est un musée, consacré à la Méditerranée et situé à Marseille. Il est composé d'un ensemble de trois sites répartis sur près de 45 000 m².

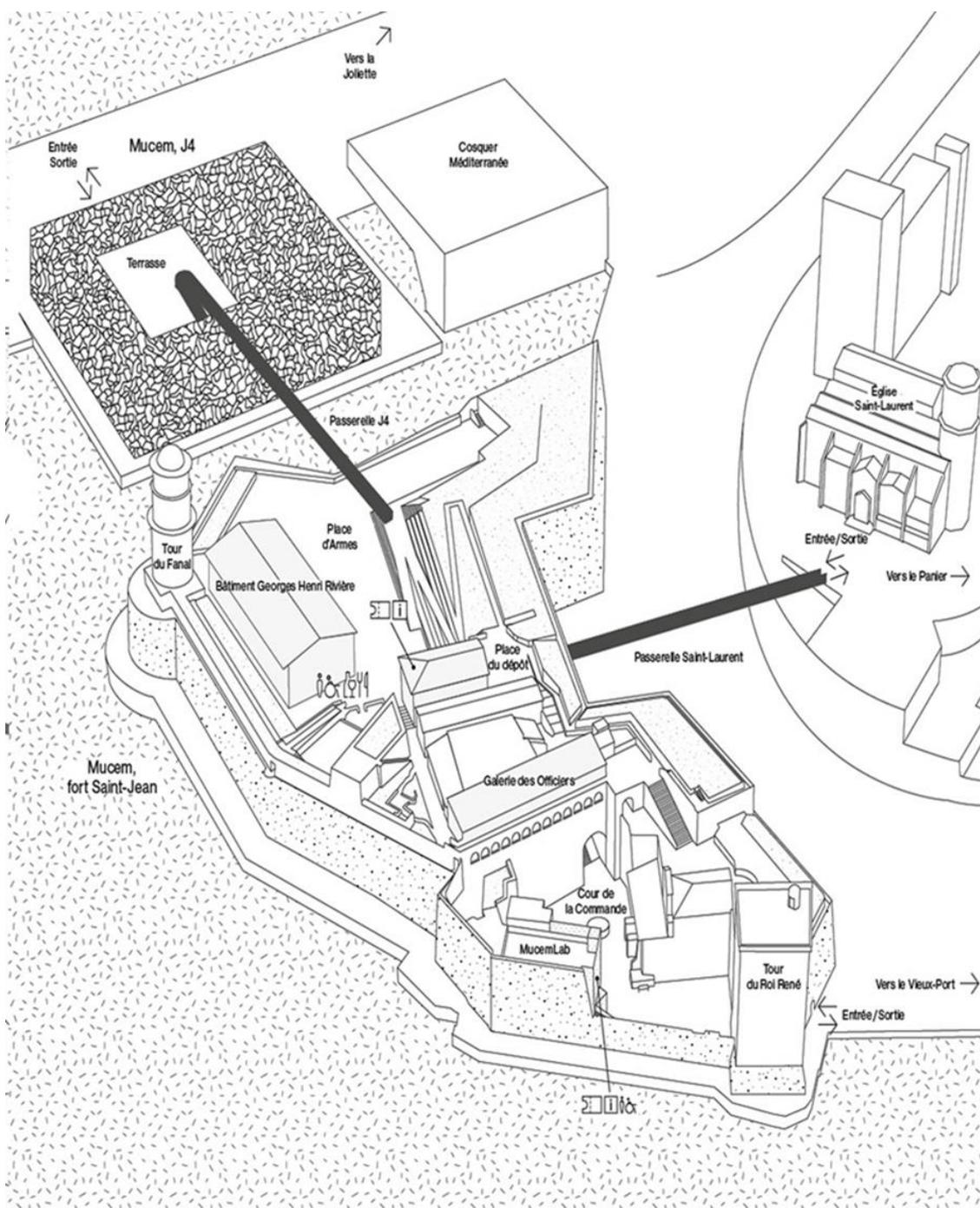
Les 2 sites que vous sécurisez sont :

- Le bâtiment J4
- Le fort Saint-Jean

Ils sont reliés par une passerelle aérienne.

Le troisième site, le centre de conservation et de ressources est situé en centre-ville. Sa sécurité est assurée par une autre société.

L'établissement accueille également de nombreuses opérations de mécénat et de relations publiques telles des soirées privées en nocturne, des séminaires, des vernissages et des réunions d'entreprises.



| | | | |
|---|-----------------------------|-----------------|---------------|
| BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ | Code : 25-BP-P-ATPS-U11-ME1 | Session 2025 | THÈME |
| Epreuve écrite E1.A : Prise en charge d'un site | Durée : 3h | Coefficient : 4 | Folio 3 sur 4 |

✓ « Bâtiment J4 »

Ce bâtiment est un établissement recevant du public (ERP) d'une surface de 17 110 m². La partie musée a une surface admissible au public de 12 000 m². L'accès à ce site se fait soit par l'esplanade, soit par la passerelle provenant du vieux port. Seuls les visiteurs munis d'un billet ont accès à ce bâtiment.

Plusieurs types d'activités sont exercées dans l'établissement :

- Un musée (activité principale) réparti sur les différents niveaux ;
- Un restaurant avec une terrasse est situé au niveau 4 du bâtiment ;
- Des boutiques de livres et de souvenirs sont situées au niveau 0 ;
- Une salle de réunion qui sert également pour les vernissages est située au niveau 0 ;
- L'auditorium, le forum et un espace pédagogique sont situés au niveau -1.

✓ « Le fort Saint-Jean »

C'est un bâtiment historique rénové. Il est constitué de 4 ERP distincts du point de vue de la réglementation incendie :

- Bâtiment Georges Henri Rivière ;
- Tour du Roi René ;
- MuCem lab ;
- Galerie des Officiers.

Toute personne a un accès libre aux espaces extérieurs et aux jardins.

Le fort est composé de 3 accès : la passerelle J4, l'entrée Panier (quartier de Marseille) avec la passerelle et l'entrée basse fort Saint-Jean (avec une billetterie).

Seules les personnes munies d'un billet ont accès aux différents ERP.

3. PRÉSENTATION DU SERVICE DE SÉCURITÉ

Les agents employés sur le site sont affectés sur la fonction agent de sécurité incendie ou agent de sécurité et sûreté. Il est demandé aux agents d'avoir les diplômes ou certifications requis pour exercer leurs fonctions.

Le personnel de surveillance qui exerce ces fonctions de protection sur le terrain est en contact permanent avec les visiteurs. Il contribue donc de façon déterminante aux deux missions fondamentales du service sécurité du MuCEM : la sécurité du public et la sûreté des œuvres.

L'établissement est ouvert au public de 09h00 à 18h00 pour la partie musée et sur invitation pour les manifestations événementielles.

Le service est composé pendant la présence du public de :

- 8 agents dédiés à la lutte contre la malveillance ;
- 5 agents (dont un chef d'équipe) dédiés à la lutte contre le risque incendie.

Dans cet objectif, vous devez réaliser, en votre qualité de chef d'équipe, trois missions complémentaires visant à améliorer la sécurité de cet établissement :

- L'une en matière de « Prévention et de lutte contre l'incendie » ;
- L'autre en matière de « Prévention et de lutte contre la malveillance » ;
- La sécurisation globale du site.

| | | | |
|---|-----------------------------|-----------------|---------------|
| BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ | Code : 25-BP-P-ATPS-U11-ME1 | Session 2025 | THÈME |
| Epreuve écrite E1.A : Prise en charge d'un site | Durée : 3h | Coefficient : 4 | Folio 4 sur 4 |